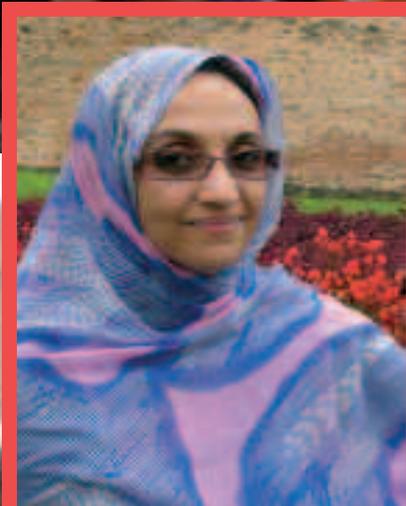




Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 148/149 – juillet à décembre 2009 – 3,50 € – trimestriel

MOHAMED VI PERD TOUT CONTRÔLE AU SAHARA OCCIDENTAL!



30 novembre 2009

16^e jour de grève de la faim pour Aminatou Haïdar, expulsée vers Lanzarote par Mohamed VI. Exigeons son retour au Sahara occidental!

De nombreuses personnalités soutiennent Aminatou dans son combat.

Le prix Nobel de la paix Rigoberta Menchu Tum appelle l'Espagne et le Maroc à permettre à Aminatou Haïdar de jouir de ses droits...

À suivre sur www.spsrasd.info

« Le groupe des 7 » pendant leur visite des campements de réfugiés sahraouis.

Des livres pour mieux connaître les Sahraouis

« **La plume prisonnière** »

de Nana Labaat Rachid
(poésies)

« **Sahara occidental,
une colonie en mutation** »

Collection Ouest Saharien

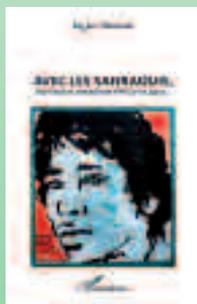
« **Et pourtant
Dahkla existe** »

d'Élisabeth Peltier

« **Sahraouis** »

d'Isabel Chopin

(poésies et aquarelles)



« **Avec
les Sahraouis,
une histoire
solidaire
de 1975 à nos jours** »

de Régine Villemont

Ce livre raconte le chemin parcouru pendant 34 ans par les Sahraouis, en quête de leur liberté aux côtés de tous ceux qui en France, en Europe et en Algérie ont soutenu et soutiennent leur revendication à l'autodétermination et à l'indépendance.

Livre disponible pour les abonnés auprès du secrétariat de l'AARASD

bur.aarasd@wanadoo.fr

(Coût total 25 euros port compris)

Édito

Le pouvoir chérifien s'exaspère face au mouvement populaire sahraoui qui depuis 2005, ne désarme pas et avec des moyens pacifiques impose son timing aux autorités coloniales.

En effet, les brèches ouvertes par l'arrivée de Mohamed VI en 1999, ont été utilisées au maximum par les militants sahraouis, pour mieux s'organiser et installer sur la place publique les revendications en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance.

La répression, les traitements cruels, une justice inéquitable qui organise des procès d'opinion d'un autre âge, les intimidations de tous ordres sur les plus faibles, chantage à l'emploi, aux aides, à la poursuite des études, n'ont pas ébranlé la détermination des militants, ni le soutien qu'ils recueillent auprès de la population.

Les manifestations du nationalisme sahraoui dans le territoire sous contrôle marocain se multiplient et sont réprimées: 4 mois pour Enaama Asfari qui a revendiqué auprès de policiers marocains la dignité du drapeau de la RASD, un an pour deux étudiants écoutant l'hymne sahraoui etc. Mais ce qui est encore plus insupportable aux autorités marocaines, c'est la manifestation désormais affichée et revendiquée de l'unité de la RASD, de part et d'autre du mur. Les 7 militants arrêtés à la descente de l'avion à Casablanca, alors qu'ils revenaient des campements, risquent gros s'ils passent effectivement en jugement devant un tribunal militaire pour atteinte à la sûreté de l'État et espionnage!

Des soutiens de partout, Union Africaine, Congressmen américains, Europe, demandent

leur libération et conseillent sans doute plus discrètement la prudence au Maroc.

Comment en effet ne pas s'émouvoir de la fuite en avant du pouvoir marocain sur cette question du Sahara occidental! Le discours menaçant de Mohamed VI à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la Marche verte est lourd de dangers. Face à la résistance sahraouie et à son unité publiquement revendiquée, la propagande marocaine de 34 ans tombe! Alors la royauté chérifienne reprend ses habituelles pratiques, la menace et le mensonge. Négociations, mesures de confiance pour assurer un passage entre les camps de réfugiés et le Sahara occidental, seraient-ils seulement remplacées par la répression et la volonté de décapiter un mouvement populaire qui « ose » défier un pouvoir aveugle?

Combien d'années de souffrance pour le peuple sahraoui seront-elles encore nécessaires pour que ce mur-ci tombe? Mur qui sépare le Sahara occidental et interdit toute circulation, mur dans les têtes au Maroc où les militants sahraouis qui revendiquent leur autodétermination comme les y invite la Communauté internationale depuis 50 ans, sont dénoncés comme traîtres et risquent les peines les plus lourdes devant une cour militaire.

Notre pays si proche du Maroc doit enfin s'emparer d'une politique courageuse en équilibrant sa position, calmer le jeu et aider à construire les conditions d'un processus favorisant au Maroc, le respect des règles de la décolonisation et du droit international. Les menaces marocaines aujourd'hui formulées sont en effet lourdes de tous les risques pour la région.

Sommaire

- P 2** Édito
- P 3** Missions civiles et d'observation au Sahara occidental
- P 4 et 5** Les droits de l'homme au Sahara occidental
- P 6** Nations unies et Parlement européen
- P 7** Conseil des droits de l'homme à Genève
- P 8** Rendez-vous solidaires
- P 9 et 10** Nouvelles de la RASD – Agenda
- P 11** Manu Chao – Sahara occidental et les États-Unis
- P 12** Libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis

À Ivry/Seine, élus et citoyens se mobilisent

À Ivry/Seine, élus et citoyens ont mis en place une délégation d'enquête et d'observation à l'occasion de l'appel du procès de Enaama Asfari, habitant d'Ivry quand il réside en France. La délégation est partie pour assister au procès en appel le 16 novembre mais le procès a été reporté le 21 décembre. Pour autant les cinq d'Ivry, ont utilisé au maximum leur déplacement pour discuter, rencontrer en dépit de l'interdit, des militants et ainsi revenir en France et dans le Val de Mame pour témoigner d'une situation si négligée par les grands médias. Ils sont revenus avec un message de Naama

Asfari, récupéré de la prison de Tiznit: « *Le Maroc ressemble à une voiture qui roule à grande vitesse sur une autoroute, mais en sens inverse, pensant que les autres voitures, roulant dans le bon sens, sont dans l'erreur. [...] La résistance sahraouie met le Maroc dans une situation difficile. [...] Poursuivre une politique d'entêtement, refuser la coopération avec les Nations unies, ne peut que le conduire à l'isolement. Les rapports des différentes organisations internationales dénonçant les violations des droits de l'homme au Sahara occidental, ne sont-ils pas la première partie de ce scénario?* »

Cet été, une nouvelle mission civile au Sahara, au plus près des militants et des familles mobilisées

Comme chaque année un petit groupe se rend au Sahara occidental, sous la conduite expérimentée de Claude Mangin, pour une mission civile. Un plus, cette année, avec la présence d'un cinéaste qui a pu travailler et qui en respectant une prudence de bon aloi a rapporté beaucoup d'images. Extraits du journal El Watan.

Nicole Gasnier, membre de la mission a rapporté son voyage dans un article publié par le journal algérien El Watan, repris dans plusieurs sites internet. Les portables pendant la mission ont également fortement « chauffé » tant les occasions militantes furent nombreuses et donnèrent l'occasion à plusieurs groupes d'enfants sahraouis en vacances en France, d'entrer en contact téléphonique avec leurs compatriotes du Sahara. Moments de forte émotion, surtout quand un enfant put s'adresser à Enaama Asfari, incarcéré au poste de police de Tan Tan, suite à une défense très digne de l'honneur du drapeau sahraoui. Défense qui lui vaudra quelques semaines plus tard 4 mois de prison. Suivons quelques instants Nicole Gasnier qui raconte son voyage. Elle plante le décor fort de symboles et de mensonges : « *Nous sommes dans « les provinces du Sud ». Une région récupérée, selon les autorités marocaines. Le Maroc donc. Qui en douterait ? Des drapeaux rouges frappés de l'étoile verte partout, des portraits du roi, d'une taille et d'une variété, inconnues dans « les provinces du Nord », où les touristes trouveraient sans doute cela incongru. Le siège de la Minurso est littéralement cerné par les drapeaux.* » Le voyage est d'abord celui des rencontres avec des militants et militantes. « *Nous sommes arrivés dans la chaleur de l'après-midi devant la maison de Soukaina Jad Ahlou, à Smara le 16 août, surveillée 365 jours par an, jour et nuit par des policiers CMI (nos CRS). Cette femme d'une cinquantaine d'années, belle et grave est d'une dignité magnifique. Elle est restée 16 ans dans le bagne de Kalaà M'Gouna, ses proches la croyaient morte. Et pourtant, elle est capable de sourire et même de rire* ».

Au long des routes parcourues, les voyageurs constatent des transformations. Régression des bidonvilles, quartiers nouveaux en périphérie des villes, infrastructures routières etc.



Mais au-delà un constat : « *Mais le problème est là, il s'agit d'une présence coloniale. Les Marocains très nombreux par rapport à la population sahraouie, ont été attirés à coup d'indemnités, de salaires majorés* ». En même temps, constat à Dakhla que les richesses spoliées aux Sahraouis ne profitent ni au territoire ni aux pêcheurs marocains « *exilés dans les provinces du Sud* » : « *La richesse du Sahara, celle de la pêche notamment, qui ne profite pas aux Sahraouis, ne profite guère non plus aux Marocains, établis là-bas. Tout le poisson pêché dans la région est expédié par camions frigorifiques vers le Nord et va enrichir les gens d'Agadir ou de Casablanca sans oublier les bateaux-usines espagnols, français... qui par la grâce d'un accord de pêche UE-Maroc, exploitent les bancs de poissons de la région qui n'a pas été exclue des eaux territoriales marocaines* ».

Quelles réactions à cette situation ? La délégation française a été pour quelques jours au premier plan

des mobilisations à l'occasion du retour d'Espagne de la jeune étudiante, Sultana Khaya, qui avait perdu un œil sous les coups de la police en 2007 à l'occasion d'un sit-in dans une fac de Marrakech. « *On a vu se développer un véritable mouvement, avec la caravane des Sahraouis organisée au retour de Sultana de El Aioun à Dakhla en passant par Boujdour sa ville natale. Tous les activistes sahraouis des droits humains étaient là, dans chaque lieu c'était des dizaines de jeunes qui acclamaient Sultana...* ».

Les Sahraouis souhaitent et accueillent chaleureusement ce type de missions qui leur procure une meilleure visibilité et l'expression d'un soutien international, toutes marques favorables à l'établissement d'un meilleur rapport de forces face à l'occupation marocaine omnipotente. La présence d'observateurs aux procès, même si elle n'empêche rien, dévoile la nature de la justice « coloniale » qui réprime les militants sahraouis.

pour Enaama Asfari !

La délégation d'Ivry formée pour observer le procès en appel de Naama Asfari était composée de : Chantal Duchêne et Medhy Bellabas, élu d'Ivry / Raymonde Motte, responsable du MRAP et membre de l'AARASD / Bernard Perrin, prêtre / Jola Brouté, secrétaire de la paroisse catholique d'Ivry.

Chantal Duchêne, maire adjointe à Ivry, dès son retour le 16 novembre nous adresse quelques mots : « Dès notre arrivée à l'aéroport le 14 novembre à Agadir, nous avons été pris en filature. Impossible de rencontrer comme prévu les

étudiants sahraouis. Le lendemain, nous avons pu rencontrer très discrètement, dans un café, Brahim Sabbar (ex-disparu de 81 à 91). Invités dans sa famille, tout près de Guelmin, nous n'avons pu ni rentrer ni les rencontrer au motif que nous n'avions pas demandé l'autorisation !

Le lendemain nous sommes allés à Tiznit pour assister au procès de Naama, qui n'a pas eu lieu car l'appel a été reporté au 21 décembre. Les autres membres de la délégation ont poursuivi jusque Tan Tan à l'invitation du père de Naama, mais là encore toute rencontre avec des Sahraouis a été impossible. Ils ont constaté que

les contrôles policiers sont très rigoureux et que de nombreux barrages de police jalonnent la route des territoires occupés ».

Medhy Bellabas, autre élu d'Ivry a connu de son côté quelques difficultés pour rentrer ! « Lors de mon départ, j'ai été fouillé trois fois et mon passeport a été confisqué sans explication. Il me faudra intervenir auprès du consulat de France à Agadir, pour obtenir la restitution de mon passeport et pouvoir ainsi rentrer en France ! Pour moi c'était découvrir un peu de l'intérieur ce que connaissent quotidiennement les défenseurs sahraouis des droits de l'homme et leurs familles ».

Les droits de l'homme au Sahara occidental !

Une situation paradoxale, les associations sahraouies et européennes via internet, informent, alertent dans la grande indifférence des médias peu curieux de ce qui se passe au Sahara occidental. Chaque jour, l'une ou l'autre des associations sahraouies de défense des droits de l'homme, adressent un ou plusieurs messages d'information, d'alerte tant la surenchère répressive, alimente ces sinistres chroniques.

Quelles associations dans les Territoires occupés et en Europe ?

L'ASVDH (Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme) comme le CODAPSO (comité pour la défense du droit à l'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental) assurent ainsi régulièrement une information en quatre langues (arabe, espagnol, français et anglais) qui donnent à tous ceux qui en ont la volonté les moyens de savoir et de réagir.

Information régulièrement relayée par l'AFAPREDESA et l'Association espagnole IAJUWS, (International Association of Jurists for Western Sahara) qui informe de chaque procès et s'adresse en Espagne et en Europe à des milliers de correspondants.

À Genève, le BIRDSHO (Bureau international pour le respect des droits humains au Sahara occidental) suit les sessions du Conseil des droits de l'homme et informe également avec son bulletin El Karama.

En France, c'est le collectif des associations solidaires avec les Sahraouis, qui relaie les alertes par courriers et communiqués de presse. Ce collectif vient d'appeler à un rassemblement à Paris le 14 novembre dernier pour d'abord appeler à la libération des prisonniers d'opinion sahraouis. (collectif composé de AARASD, AFAPREDESA, AFASPA, ATSF, CORELSO)

Des prix honorent les défenseurs des droits de l'homme !

Des prix remis à plusieurs militants sahraouis, témoignent cependant de l'attention de plusieurs pays et associations des droits de l'homme à ce qui se passe au Sahara occidental :

Aminatou Haïdar, ex-disparue, a déjà reçu plusieurs prix en Italie, Espagne et États-Unis. Elle vient de recevoir ce 20 octobre, à New-York, le prix « *civil courage prize 2009* ». De son côté Brahim Dahane, Président-fondateur de l'ASVDH et comme Aminatou Haïdar, ancien disparu, a été choisi par la Commission Internationale des Juristes en Suède pour recevoir « *le prix Anger 2009* ». Brahim Dahane, ne sera sans doute pas présent pour recevoir son prix des mains de la Ministre suédoise de la Culture, ce 16 novembre. C'est un des 7 arrêtés à Casablanca et retenus à la prison de Salé.

La colère de Jean-François Debargue, le berger.

La presse en France a timidement réagi au cri de colère et de révolte lancé par Jean-François Debargue, expatrié dans les campements auprès de la ferme-bergerie Théodore Monod. Il s'est imposé

un jeûne d'une dizaine de jours pour alerter, dénoncer la situation des Sahraouis de part et d'autre du mur. Cet ancien agriculteur français, installé depuis deux ans dans les campements, au plus près des familles sahraouies avec lesquelles il a créé des jardins, a voulu s'élever, avec toute la force de son engagement humaniste, contre le cynisme et l'hypocrisie des puissances, qui tout en disant le droit sont dans l'incapacité de le faire appliquer.

Que nous disent tous ces militants ?

Ils nous disent d'abord leur volonté de défendre l'identité sahraouie et celle de vivre indépendants dans leur pays, le Sahara occidental, libéré de l'occupation coloniale. Le drapeau de la RASD, brandi sous toutes les formes, accroché partout où c'est possible, est pour tous le symbole de cet attachement !

Cette aspiration s'exprime pacifiquement au moyen de rassemblements, sit-in, réunions syndicales, d'étudiants qui toutes demandent l'application de l'autodétermination.

Dans le contexte du tabou de « *la marocanité du Sahara* », cette revendication si simple, si évidente est souvent impossible. Elle s'organise clandestinement et impose à ceux qui s'en emparent publiquement beaucoup de courage et d'abnégation.

Comme les associations sahraouies ne sont pas autorisées officiellement, leurs membres risquent toujours des mesures arbitraires, arrestations, pertes de l'emploi ou des aides sociales.

Aujourd'hui, la volonté marocaine d'isoler voire de décapiter le mouvement populaire s'exerce à nouveau et peut rappeler aux plus anciens, l'isolement des années de plomb : interdiction de sortir du territoire, interdiction de recevoir des étrangers.

Que s'est-il passé en octobre ?

Première arrestation : cinq personnes sont arrêtées à la frontière mauritanienne, leurs papiers et leurs portables confisqués. Au cours d'un interrogatoire « *musclé* » dans le poste de police de Bir Guendouz, les officiers de police présents essaient de leur faire avouer l'objectif de leur déplacement, les Campements de réfugiés sahraouis. Ahmed Sbaï, Mohamed Dadach deux des militants arrêtés, racontent les insultes, les humiliations avant d'être laissés sans ménagement dans le désert. Et pourtant, les procédures légales pour l'obtention des visas avaient été faites et les visas obtenus ! Régime de l'arbitraire. Tous ces hommes ont déjà fait de la prison et sont responsables d'associations de défense des droits de l'homme.

Deuxième arrestation : c'est le groupe des 7 ! 7 responsables associatifs, anciens disparus ou anciens prisonniers d'opinion, partis en septembre en Algérie, après s'être conformés aux procédures légales de sortie. À leur retour, le 9 octobre,

ils sont arrêtés à leur descente d'avion à Casablanca. Ils sont enfermés depuis à Salé et doivent passer devant un tribunal militaire pour atteinte à la sûreté de l'Etat et espionnage. Au bout du procès, le peine de mort ?

Le discours de Mohamed VI à l'occasion de la célébration de la Marche verte très menaçant, n'est il pas destiné à préparer les esprits, à l'intérieur comme à l'extérieur aux sentences les plus lourdes ?

D'autres arrestations : Sultana Khaya, l'étudiante si fêtée en août à son retour d'Espagne, a été arrêtée, interrogée, humiliée pour être libérée le lendemain, à nouveau très affectée.

La sœur de Brahim Dahane, Madame Salka Dahane, venue à la prison de Salé tenter de voir son frère, a été arrêtée et condamnée à deux mois de prison ferme après 15 petites minutes d'audience du tribunal d'instance de Salé.

Cette répression avait été largement préparée par une campagne de dénigrement des Sahraouis, dans les médias marocains, dévoués à la cause nationale de « *la marocanité du Sahara* ». À la télévision d'El Aïoun en particulier, dans les journaux officiels, où les « *journalistes* » en service commandé ont tenté par différentes pressions de faire témoigner, les familles des personnes arrêtées, contre leurs proches.

Les contradictions marocaines

L'arrestation des 7 militants de retour des campements sahraouis et le principe même de ce déplacement dénoncé de manière si menaçante et sans recours possible par le Roi, révèle à nouveau les contradictions du royaume enlisé dans le dossier sahraoui et dans un nationalisme qui lui impose de perpétuels grands écarts.

Le Maroc ne vient-il pas d'accepter le principe du développement par voie terrestre des mesures de confiance qui permettront à des milliers de familles sahraouies de part et d'autre du mur de se retrouver. Pour mémoire, c'est à la suite de la visite en septembre du Haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Monsieur Antonio Guterres – visite, d'importance puisque c'était la seconde réalisée dans la région depuis 1976 – que le principe de l'élargissement du programme des visites familiales (mesures de confiance) par voie terrestre a été retenu par les deux parties après intervention du Haut-commissaire, ému de la situation des réfugiés sahraouis.

Alors quel sens donner à cette interdiction de circuler ? Les 7 de Salé ne doivent pas être utilisés par le pouvoir chérifien comme exemple, à nous tous d'y veiller par le renouvellement des mobilisations.

Face à la résistance sahraouie le Maroc s'exaspère et perd tout contrôle !

Entre la Suède et le Maroc, rien ne va plus !

La Suède préside depuis le 1^{er} juillet, l'Union européenne. Aussi le Maroc est-il très attentif aux positions prises par ce pays, traditionnellement attaché à soutenir le peuple sahraoui et son droit à s'autodéterminer. Pour tous ceux qui sont allés dans les campements, l'École Féminine Olaf Palme est familière et y témoigne de la présence humanitaire suédoise. Le 4 novembre 2009, le Ministre des Affaires étrangères, Taieb Fassi Firhi, convoque l'Ambassadeur de Suède, Michael Odevald, et lui signifie que sa première conseillère, Anna Block-Mazoyer, a gravement manqué aux pratiques diplomatiques en remettant des documents confidentiels aux « ennemis » de « l'intégrité territoriale du Maroc », le Polisario et l'Algérie, le Ministre marocain exigeant l'expulsion de la diplomate. Le ministère suédois des Affaires étrangères a très vite réfuté les allégations marocaines, convoqué l'Ambassadeur marocain pour davantage d'explications et maintenu sa diplomate en poste.

Que s'est-il passé qui provoque une telle réaction, peu coutumière au monde de la diplomatie ? La Suède aurait-elle des positions défavorables au Maroc ?

Ce pays a organisé cet été un colloque à haut niveau en présence d'officiels sahraouis, plus grave, le parti social-démocrate, vient de voter à son dernier congrès, fin octobre, la reconnaissance de la RASD et s'est engagé à reconnaître la RASD comme Etat indépendant, s'il gagne les élections de 2010. Les sondages le donnent favori !

Au Parlement suédois, le vice-président de la commission des Affaires étrangères, a fait des déclarations sans ambiguïté : « Nous allons faire avancer cette question si nous gagnons les élections, nous avons coopéré étroitement avec le Polisario et nous soutenons son combat pour un Sahara occidental libre et indépendant ».

Plus grave encore, c'est la distinction que la Suède « s'est autorisée » à décerner à Brahim Dahane,

président de l'ASVDH. Le prix Anger en Suède est prestigieux, remis par un ministre. Brahim Dahane, ancien disparu, récompensé pour son endurance, son pacifisme et son courage personnel est aujourd'hui en prison avec la « bande des 7 ». Il est considéré comme un « traître » qui porte atteinte à la sécurité de l'Etat marocain. Brahim Dahane, qui a tout enduré sans jamais recourir à aucune violence menacerait le Maroc ?

Le Maroc pratique à l'étranger, les mêmes « bonnes manières » qu'à l'intérieur, intimidation et provocation pour mieux « convaincre de son bon droit », mais les autorités suédoises y ont semble-t-il réagi avec une fermeté de bon aloi.

À signaler l'article d'Olivier Truc, *Le Monde* du 20 novembre 2009 « Tensions entre la Suède et la Maroc après l'arrestation d'un militant sahraoui ».

Le Maroc piège une Espagne consentante : l'expulsion de Aminatou Haïdar à Lanzarote

À sa descente d'avion le 13 novembre, Aminatou Haïdar, revenant de New-York, forte du prix Courage Civil, qu'elle venait de recevoir, a été arrêtée par la police marocaine et très vite remise dans un avion pour Lanzarote, privée de ses papiers.

Que s'est-il passé ? Aminatou Haïdar, a inscrit sur sa carte de débarquement, Sahara occidental et non pas Maroc, pour son lieu de résidence. Provocation insupportable pour la royauté. D'autant plus insupportable que ce type de « provocations » se multiplient, revendication de la dignité du drapeau sahraoui, écoute de l'hymne sahraoui et que la répression ne réussit pas à empêcher ces gestes patriotiques lourds de sens.

Cette revendication de sa nationalité a donc valu expulsion vers l'Espagne, que le Maroc a en quelque sorte « piégée », les autorités espagnoles ayant autorisé l'entrée d'Aminatou aux Canaries sans document ! Celle-ci campe sur l'aéroport de Lanzarote et a entamé une grève de la faim pour imposer aux autorités espagnoles et marocaines son retour chez elle, dans son pays auprès des siens.

Elle reçoit depuis de nombreux soutiens d'Espagne,

parlementaires, groupes politiques, associations et d'Europe.

En particulier, la directrice Afrique du Nord/Moyen-Orient de l'association Human Rights Watch (HRW), Mme Sarah Leah Whitson, s'étonne vigoureusement de cette expulsion, constate la complicité de l'Espagne dans l'affaire et appelle les deux pays à organiser au plus vite le retour d'Aminatou Haïdar auprès des siens dans son pays, le Sahara occidental. Elle ne manque pas non plus de rappeler les engagements internationaux relatifs à l'autodétermination des Sahraouis.

Depuis le 20 novembre, 200 femmes des principales villes du Sahara occidental, viennent de décider d'une grève de la faim, en solidarité avec Aminatou qui poursuit sa grève depuis une semaine.

Le Maroc n'est plus en mesure de « rejouer les années de plomb » quand la police marocaine embarquait pour les faire disparaître des centaines de jeunes, dont Aminatou Haïdar, venus manifester auprès de l'ONU. Mais sa capacité de nuisance et de résistance aux « conseils » de la Communauté internationale est encore très forte.



Washington est « préoccupé » par l'état de santé de la militante sahraouie Aminetou Haidar. Les « Américains » appellent à ce qu'une solution soit très vite trouvée !

Pour aider au retour d'Aminatou Haïdar à El Aïoun : adresser des messages de soutien et d'adresse au gouvernement espagnol à <todosconaminatou@gmail.com>

Pétition en lien sur www.arso.org

Les Nations unies et la 64^e session de l'Assemblée générale

Au cours des premières séances de l'Assemblée générale en septembre dernier, la présence des deux présidents d'Algérie et d'Afrique du Sud, a permis de remettre la question du Sahara occidental à l'ordre du jour. Jacob Zuma a rappelé « *La recherche de la paix et de la sécurité mondiale ne peuvent être dissociées de la poursuite de la justice, de l'autodétermination, des droits de l'homme* ».

À la suite en octobre, la Quatrième commission chargée des « *questions politiques spéciales et de la décolonisation* » a adopté le 9, par consensus, une nouvelle résolution qui sera soumise à l'Assemblée générale. Cette résolution réaffirme le droit inaliénable des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance et que la question du Sahara occidental est une question de décolonisation. Elle appuie le processus de négociations en vue de parvenir « *à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du Sahara occidental* ».

Comme chaque année de nombreux pétitionnaires sont intervenus auprès de la Quatrième commission. Militants de la cause de l'autodétermination ou pour le Maroc, personnalités souvent en service commandé des ambassades du Maroc de leurs pays.

Deux pétitionnaires envoyés par les associations et les élus français !

Julien Dedenis, doctorant en géographie, représentant l'association « *Blain Accueil Enfants sahraouis* » et Nadia Hamoudi, élue maire adjointe à Tours, ont pétitionné pour les associations et élus français.

La pétition de Julien Dedenis, qui a souhaité rendre compte au plus près de ses travaux universitaires, a permis d'informer les membres de la 4^e Commission, de l'état de « *l'opinion* » au Sahara occidental et au Maroc: « *Je me suis rendu en juillet dernier au Maroc et dans la zone du Sahara occidental où j'ai rencontré des dizaines de « témoins ». Trois conclusions se sont imposées:*

- *Tous les Sahraouis rencontrés, sauf un, ont fortement exprimé leur attachement au référendum et leur rejet du plan d'autonomie marocain.*

- *Les Marocains rencontrés à Rabat, Casablanca ou à Marrakech, semblaient tout autant unanimes sur la marocanité du Sahara occidental qu'ils en avaient une vision très approximative, confondant par exemple les Sahraouis avec les Touaregs.*

- *Enfin, parmi les Marocains rencontrés au Sahara, qu'ils soient commerçants, fonctionnaires ou même militaires, nombreux étaient ceux qui exprimaient leur respect pour les Sahraouis voire leur compréhension et même leur soutien au référendum d'autodétermination. [...]*

Telle est donc la situation : l'unanimité du peuple marocain quant à la marocanité du Sahara occidental n'est qu'une illusion qui ne tient que par l'alliance liberticide de la manipulation des faits et du tabou. La manipulation des faits c'est le discours officiel marocain, relayé par des médias aux ordres ou bien muselés. Le tabou, c'est l'impossibilité d'émettre la moindre objection au dogme officiel, au nom de l'intégrité territoriale.

Par le mensonge et le tabou, le peuple marocain est tenu à l'écart du débat sur le Sahara occidental. Cette privation constitue un frein à la résolution du conflit en ce que, maintenu volontairement dans l'ignorance par ses dirigeants, le peuple marocain n'est pas en mesure de se forger une opinion propre.

Tandis que le peuple marocain est privé de son droit à l'information, le peuple sahraoui est lui dépossédé de son droit à l'autodétermination. [...]

Que ce soit du droit à l'autodétermination pour le peuple sahraoui, ou même des droits à l'information et à la libre opinion pour le peuple marocain, il convient de faire respecter les fondements mêmes des Nations unies. Mais il s'agit aussi de rassembler les conditions nécessaires à l'établissement d'une paix durable au Sahara occidental. Une paix entre le Front Polisario et le Maroc, mais aussi et surtout une paix entre les peuples sahraoui et marocain. Là est le réalisme, dans le temps long, celui des peuples ».

Les membres des différentes délégations européennes et algériennes, ont pu en même temps

qu'elles pétitionnaient à l'ONU, rencontrer plusieurs missions permanentes auprès des Nations unies : celles du Royaume-Uni, de la France et de Belgique. À chaque audience, les points suivants ont été soulevés : le référendum comme seule solution possible au conflit, l'extension du mandat de la Minurso, la nomination d'un rapporteur ad hoc au sein du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, le respect de la résolution 2625 quant à la protection des ressources naturelles ainsi que la création d'une mission d'observation ad hoc quant à l'exploitation des ressources naturelles et enfin l'augmentation de la capacité des agences de l'ONU pour qu'elles remplissent mieux leur mission d'assistance aux réfugiés.

Rencontres à chaque fois positives par l'écoute observée de la part des diplomates même si les réponses ont été très prudentes !

À la 4^e Commission, présence également plus institutionnelle de plusieurs États solidaires et ensemble régionaux comme l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Vénézuéla, l'Ouganda, le Timor Est et le Groupe des Caraïbes ainsi que le groupe de Rio.

Des pétitionnaires en service commandé ?

83 personnes étaient au départ inscrites pour pétitionner, 66 ont été entendues. Le grand nombre de pétitionnaires pro marocains, a amené les responsables sahraouis à « *enquêter* » sur la manière dont certains avaient pu se présenter auprès du secrétariat de la 4^e commission.

23 demandes sont apparues « *suspectes* » : des adresses e-mails peu crédibles, émanant par exemple d'un diplomate paraguayen et d'un euro-député canarien, l'utilisation du français pour plusieurs demandes émanant de Latino-Américains, l'absence d'en-tête dans les demandes alors que celles-ci venaient de présidences de syndicats, de partis etc., 15 demandes formulées sur le même modèle avec le même texte, des demandes émanant de pays africains comme le Gabon de l'Ambassade du Maroc.

Présence des comités de soutien au Parlement européen

Mardi 13 octobre 2009, a eu lieu un colloque à l'Université libre de Bruxelles: « *Sahara occidental, existe-t-il des recours judiciaires pour les peuples sous domination étrangère?* » a réuni nombre des militants des comités européens qui le lendemain ont rencontré les eurodéputés : **Véronique de Keyser** et **Stéphane Le Foll**, vice-présidents du groupe socialiste, **Nicolaos Chountis** du groupe GUE-NGL, **Raoul Romeva** et **Malika**

Bennarab-Attou, du groupe des verts. **Ioanis Kazoulidés** a également reçu la délégation au titre de sa responsabilité de Président de la délégation ad hoc du Parlement ainsi que **Pier Antonio Panzeri**, Président de la délégation Maghreb. Premiers échanges également avec les assistants de **Robert Rochefort**, eurodéputé Modem et de **Damien Abad**, eurodéputé nouveau-centre. Au centre des discussions, la situation des droits de

l'homme au Sahara occidental et la création d'un nouveau groupe d'étude. En proposition, l'interpellation de la Commission et du Conseil pour la mise en œuvre des recommandations de la délégation ad hoc du parlement, en particulier celle relative à l'observation de la situation au Sahara occidental et les alertes possibles, émanant de la délégation de l'Union européenne à Rabat.

La question des violations des droits de l'homme au Sahara occidental débattue à Genève



Le Conseil des droits de l'homme, une volonté de protéger ?

Le Conseil des Droits de l'homme est le principal organe intergouvernemental des Nations unies responsable pour le renforcement et la promotion des Droits de l'homme dans le monde. Il a été établi par l'Assemblée Générale (Res/60/251) le 15 mars 2006 afin de remplacer l'ex-Commission des Droits de l'homme. Son mandat est de :

- Promouvoir le respect universel pour la protection de tous les Droits de l'homme et libertés fondamentales pour tous, sans distinction aucune et d'une manière juste et équitable.
- S'atteler aux situations de violations de Droits de l'homme, incluant les violations importantes et systématiques, et faire des recommandations à ce sujet.
- Promouvoir une coordination efficace et l'assimilation des Droits de l'homme au sein du système des Nations unies.

Le Conseil est un organe subsidiaire de l'Assemblée Générale. Celle-ci élit à la majorité absolue les 47 États membres du Conseil lors d'un vote secret. La durée du mandat de chaque État est de trois ans.

Le BIRDHSO et le Sahara occidental

Depuis son Assemblée Générale d'octobre 2008, le Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara occidental (BIRDHSO) s'est donné comme priorité, la participation plus active au Conseil, et une intervention permanente auprès des différentes « procédures spéciales » qui s'occupent de questions thématiques dans les différentes régions du monde. Il s'agit essentiellement pour les ONG d'intervenir au cours des débats interactifs qui suivent les exposés des mécanismes de l'ONU. Il reste donc essentiel que la question du Sahara occidental soit présente dans tous les débats, et que les violations des droits humains par les autorités marocaines y soient dénoncées systématiquement.

Lors de la 12^e session qui s'est tenue à Genève du 14 septembre au 2 octobre de nombreuses interventions d'ONG ont évoqué la situation au Sahara occidental, provoquant parfois des réactions d'éner-

vement de la part de la délégation marocaine.

Les débats du Conseil de septembre

Ainsi, lors du débat sur le point 4 de l'ordre du jour (Organismes et mécanismes de protection des Droits de l'homme), trois interventions ont été faites sur le Sahara occidental.

M. Gianfranco Fattorini, pour le Mouvement contre le Racisme et pour l'amitié entre les Peuples (MRAP) a conclu : « nous vous demandons ce que le Conseil des droits de l'homme a fait pour assurer au peuple Sahraoui son droit à l'autodétermination, tel que inscrit à l'article premier de la Charte et des Pactes. Si l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité sont saisis de la question du Sahara occidental, ce Conseil s'obstine à l'ignorer : c'est difficile à justifier. Monsieur le Président, dans le cadre des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies, le MRAP demande à ce Conseil que, conformément aux dispositions de la résolution 60/251 de l'Assemblée générale 3, il examine les violations des droits de l'homme flagrantes et systématiques subies par le peuple Sahraoui et qu'il s'emploie à ce que la question des droits de l'homme du peuple Sahraoui soit prise en compte systématiquement par tous les organismes du système ». D'autre part, **M. Christian Viret** (BIRDHSO) au nom de la Fondation France-libertés a souligné : « Une fois de plus, France libertés ne peut que renouveler la demande urgente que le Conseil des droits de l'homme se saisisse à nouveau de la question du Sahara occidental. Cela s'avère d'autant plus pressant que la situation grave dont est victime la population civile sahraouie a été confirmée par les événements récents. » Intervenant au nom de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM), **M. Abba Salek** a conclu : « La situation catastrophique des droits de l'homme au Sahara occidental appelle à l'élargissement des attributions de la Minurso pour que la mission onusienne puisse intervenir pour la protection des populations sahraouie ».

Sur le point des Situations qui requièrent l'attention du Conseil, **M. M'Hamed M. Cheikh**, au nom de l'ISMUN (International Youth and Student

Movement for the United Nations) a insisté sur le fait que « La Communauté internationale est restée longtemps apathique face aux violations des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. Aujourd'hui, elle ne peut se suffire de rester spectatrice et immobile par rapport à la situation de ce dernier territoire qui reste à décoloniser en Afrique, et dont le statut définitif ne peut résulter que d'un référendum d'autodétermination. Dans l'attente du dit référendum les Nations unies ont l'impérieuse obligation de protection des civils sahraouis par le biais de la Minurso. »

Enfin, sur la question de la « Promotion et protection des droits sociaux et culturels y compris le droit au développement », **M^{me} Oretta Bandettini** (BIRDHSO) au nom de la Fondation France-Libertés a rappelé : « Nous ne cesserons jamais de soutenir et répéter que le Sahara occidental continue de figurer parmi les territoires non autonomes, un des derniers en fait alors que le Maroc ne figure pas sur la liste des puissances administrantes. Par conséquent tout appel à l'intégrité territoriale qui serait violée n'a pas lieu d'être dès lors que ce que le Maroc appelle « les provinces du sud » constituent par contre un territoire non autonome ou vit un peuple souverain, le peuple sahraoui ».

Initiative de la Fondation France Liberté

Enfin, le 22 septembre, France Libertés, Fondation Danielle-Mitterrand a organisé en marge de la 12^e Session du Conseil des droits de l'homme, un événement parallèle sous le titre « Violation des droits de l'homme au Sahara occidental ».

Cet événement parallèle, sponsorisé par le MRAP, la FSM, le Mouvement International des Jeunes et Etudiants des Nations unies, la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté et l'organisation International Education Development. Les intervenants ont insisté sur la nécessité d'un engagement réel du Conseil des droits de l'homme, des Nations unies mais aussi de l'ensemble de la Communauté internationale pour qu'on élargisse les prérogatives de la Minurso à la protection des populations civiles sahraouies dans les territoires sous occupation marocaine.

En septembre, la chanteuse sahraouie Mariem Hassan, a été agressée en Espagne

De nombreux lecteurs de Sahara info la connaissent. Venue au Mans, à Gonfreville, à Vitry, Langon c'est une chanteuse sahraouie d'un immense talent qui porte haut la culture et la musique de son pays. En tournée à Madrid avec son groupe elle a été agressée par plusieurs jeunes d'origine marocaine qui lui ont reproché d'être sahraouie, de porter une melhafa et de revendiquer un Sahara libre. La ministre de la culture, Khadija Hamdi, révoltée, s'est adressée aux musiciens marocains afin qu'ils expriment leurs solidarités d'artistes libres avec Mariem Hassan. De la rédaction de Sahara info, toute notre affectueux soutien.

Au même moment la solidarité espagnole exprimait son immense soutien à la culture sahraouie en organisant à Madrid « *une nuit blanche* » en faveur de la culture sahraouie, initiative poursuivie dans les campements le long du mur par ARTIFARITI.



Conférence à Vitry sur Seine sur les violations des droits de l'homme au Sahara occidental

Le 24 octobre en mairie de Vitry sur Seine s'est tenu une conférence sur « Les violations des droits de l'homme au Sahara occidental. » En présence du Maire Alain Audoubert et de plusieurs de ses adjoints, avec Omar Mansour, Représentant du Polisario, et devant une salle nombreuse, la conférence a rappelé avec force la présence coloniale marocaine qui opprime la revendication sahraouie depuis 34 ans. Cette conférence était empreinte d'une gravité particulière

car aucun des intervenants prévus originaires du Sahara occidental n'était présent. Interdits de sortir, en prison, leurs témoignages lus par des jeunes sahraouis ou avec des images prises cet été, n'en ont eu que plus d'impact sur l'assistance. Un appel soutenu par les présents et adressé aux autorités françaises, aux membres du Conseil de sécurité, a appelé à la libération des prisonniers politiques sahraouis, a exprimé toute sa solidarité avec les militants sahraouis des territoires occupés,

et a appelé à un rassemblement le 14 novembre à la Fontaine des Innocents.

Conférence organisée par les associations : AARASD, AFAPREDESA, AFASPA, ATSF, CORELSO, Droit et Solidarité en partenariat avec la ville de Vitry/Seine et avec l'appui local de l'association Ensemble pour l'avenir et le comité Val de Marne de l'AARASD.

Le rendez-vous de novembre, partout en France, avec la solidarité les Semaines de la solidarité Internationale

Cette année plus que d'habitude, plusieurs initiatives vont permettre de donner toute sa place au peuple sahraoui.

À Rezé, une expo sur les enfants sahraouis et une conférence animée par ERM-Pays de Loire.

Au Mans, un film, « *Sourires d'enfants* », réalisé par Fabrice Mengotti, qui a suivi tout l'été les 20 enfants sahraouis accueillis au Mans et dans la Sarthe, sera présenté à la maison du Citoyen le 21 novembre. Une conférence sur les droits de l'enfant, Enfants dans la guerre, enfants dans la paix, permettra d'aborder la situation des enfants réfugiés palestiniens et sahraouis.

À Ris-Orangis, une exposition et plusieurs conférences sur le thème du Sahara occidental, se dérouleront du 19 au 25 novembre, à

l'initiative de plusieurs associations locales de solidarité.

À Paris, à la librairie Ishtiar, une semaine culturelle est consacrée à la culture sahraouie et aux droits de l'homme au Sahara occidental. Là encore de nombreuses associations se sont mobilisées pour réussir ce premier rendez-vous. L'association culturelle franco sahraouie, l'association Ishtiar, l'Association des amis de la RASD, droit et solidarité, l'AFASPA, le CORELSO etc.

Les livres les plus récents ont été dédiés par leurs auteurs, *Malgré tout, Dakhla existe*, de Elisabeth Peltier, *Avec les Sahraouis une histoire solidaire* de Régine Villemont. Isabelle Chopin de retour du Sahara a lu quelques-uns de ses textes publiés eux aussi à l'harmattan et Jean Lamore a présenté son dernier film documentaire sur le Sahara, « *Construire l'oubli* ».

L'exposition photo de Patricio Pardo Avalos, prêtée par le comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher a permis aux visiteurs de retrouver les hommes et les femmes des campements.

À Mulhouse, l'association culturelle franco-algérienne, ACFA a organisé le 20 novembre une conférence sur le Sahara occidental, animée par la présidente de l'association APSO (Association des Amis du peuple du Sahara occidental)

Au Kremlin-Bicêtre, la Marche mondiale pour la paix et la non violence a organisé une journée pour la paix avec entre autre au programme une conférence traitant de la résistance non-violente dans les territoires occupés, en prenant l'exemple du peuple palestinien et du peuple sahraoui.

Nouvelles de la RASD

4 juin 2009 La Commission européenne a alloué une aide humanitaire de l'ordre de 10 millions d'euros pour les réfugiés sahraouis des camps de Tindouf.

1^{er} juillet 2009 Alger, ouverture de l'université d'été, qui durera deux semaines, des jeunes et étudiants de la RASD, placée sous le thème « *Continuité et lutte pour l'indépendance* ». Clôture de la session du printemps du Conseil national sahraoui (Parlement). Deux lois ont été adoptées, l'une régissant le code électoral et l'autre concernant la protection du patrimoine sahraoui. **2 juillet 2009** Le Président de la République de la RASD, entame une visite au Panama. Ensuite, il se rendra ensuite à Cuba. **16 juillet 2009** Le jeune sahraoui, Charaf Edin Dichakur, âgé de 17 ans a été arrêté par des agents de police marocains à Goulmine, situé au sud du Maroc; il a été torturé sauvagement et interrogé pendant quelques heures sur ses relations avec les défenseurs sahraouis des Droits humains. **2 juillet 2009** La RASD prend part au 13^e sommet de l'Union Africaine en Lybie. **3 juillet 2009** Le Président Obama a adressé un message au Souverain marocain l'informant de sa disposition à œuvrer en faveur d'une solution à l'affaire du Sahara, et exprimé le souhait que Christopher Ross, l'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, parvienne à « *promouvoir un dialogue constructif* » pour régler le conflit qui oppose le royaume du Maroc au Front Polisario. **4 au**

20 juillet 2009 Alger, la 2^e édition du Festival culturel africain a débuté à Alger, en présence du ministre sahraoui de la Culture, M^{me} Khadija Hamdi aux côtés des délégations de plus de 53 pays. Une délégation de militants et ex-prisonniers sahraouis des territoires occupés est venue pour la 1^{re} fois en Algérie sur l'invitation du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), à l'occasion de la célébration de la fête d'Indépendance et de la tenue du 2^e Festival panafricain. **8 juillet 2009** Le Premier ministre britannique, M. Gordon Brown a déclaré que son pays demeure attaché à « *un règlement juste, durable et mutuellement acceptable de la question du Sahara occidental, qui garantit l'autodétermination du peuple sahraoui* ». **12 juillet 2009** Le Secrétaire d'État autrichien aux finances a reçu les enfants sahraouis, émissaires de la paix, qui séjournent en Autriche dans le cadre du programme « *vacances en paix* ». **14 juillet 2009** Le directeur du Centre d'études stratégiques et politiques, M. Baba Mustapha Sayed, a lancé depuis Alger un appel aux pays africains pour une solidarité « *plus active* » à l'égard du peuple sahraoui dans sa lutte contre le colonialisme marocain. **19 juillet 2009** Hongrie, les jeunes participants au Festival de l'Union internationale de la jeunesse socialiste qui se tient à Zanka ont organisé un rassemblement sous le thème: « *Le Sahara occidental dernière colonie en Afrique* ». Le président de la RASD, et SG du Front Polisario, M. Mohamed Abdelaziz, était un invité d'honneur du Festival; Il a eu des entretiens avec des personnalités politiques et des délégations. **21 juillet 2009** Plusieurs ONG sahraouies militant ont dénoncé les pratiques répressives des autorités marocaines contre la délégation des militants qui revenaient

d'Algérie après avoir participé au 2^e festival panafricain de la culture. **27 juillet 2009** El Aaiun (camps de réfugiés sahraouis) : Le coup d'envoi de la 4^e de la caravane de l'indépendance a été donné dimanche à la wilaya d'El Aaiun, première étape de cette caravane organisée par les jeunes et étudiants Sahraouis.

30 juillet 2009 Rome : Le secrétaire d'État italien aux affaires étrangères, M. Enzo Scotty a réaffirmé que son pays soutient une solution à la question du Sahara occidental qui garantisse le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. **1^{er} août 2009** La commission financière du Sénat américain a demandé au secrétariat d'États de présenter un rapport sur le respect des droits de l'homme par le Maroc au Sahara occidental au cours des douze derniers mois. Le respect de ces droits par le Maroc constitue une condition à son soutien économique dans le budget de l'année prochaine. **1^{er} août 2009** Santiago : La Chambre des députés du Chili a adopté récemment une résolution appelant la présidente de ce pays, Michelle Bachelet, à procéder « *le plus rapidement possible* » à la reconnaissance de la RASD et à établir des relations diplomatiques entre les deux pays. **5 août 2009** Une délégation du staff du congrès américain est arrivée dans les camps de réfugiés sahraouis dans le cadre d'une visite de 48 heures à la RASD pour s'enquérir de visu de la situation humanitaire des réfugiés sahraouis. **9 août 2009** Bogota : La Commission des relations extérieures de la Chambre des représentants de la Colombie a tenu à Bogota, une session extraordinaire pour débattre de la question du Sahara occidental, en présence des représentants du corps diplomatique accrédités auprès de la Colombie et du ministre délégué auprès du MAE, chargé de l'Amérique latine. La Colombie a reconnu la RASD en février 1985.

10 août 2009 Quito : Le président de la République, M. Mohamed Abdelaziz, à la tête d'une importante délégation, prend part à la cérémonie d'investiture du président de l'Equateur, M. Rafael Correa. **10 et 11 août 2009** Vienne, une délégation sahraouie conduite par M. Mahfoud Ali Beiba, président du Parlement sahraoui et comprenant MM. Mhamed Khadad, coordinateur sahraoui avec la Minurso et Boukhari Ahmed, représentant du Front Polisario à New York, participent à une rencontre informelle, sous les auspices de l'envoyé personnel du SG de l'ONU, avec une délégation marocaine dirigée par le ministre des affaires étrangères. L'Algérie et la Mauritanie assistent comme observateurs à cette rencontre. Les deux parties en conflits, le Front Polisario et le Maroc, ont renouvelé leur détermination à poursuivre les négociations le plus tôt possible, et l'Envoyé personnel du SG de l'ONU fixera la date et le lieu de la prochaine réunion en consultation avec les parties.

25 août 2009 Le Front Polisario regrettera spécialement la mort de Ted Kennedy. Kennedy a été un grand défenseur du Sahara occidental dans le Sénat des États-Unis pendant plus de deux décennies.

31 août 2009 Tripoli, Libye, Le président de la République, Mohamed Abdelaziz, a assisté à la session extraordinaire de l'Union africaine consacrée aux conflits en Afrique. L'UA appuie les efforts de l'ONU pour surmonter l'impasse actuelle dans laquelle se trouve le conflit du Sahara occidental, et demande une

solution juste, durable et mutuellement acceptable devant permettre l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux principes de la charte des Nations unies. Mohamed Abdelaziz a également été convié au 40^e anniversaire de la révolution libyenne. Sa présence a « *fâché* » les représentants marocains qui ont quitté la cérémonie et la Lybie. **4 août 2009** Londres : Amnesty International exprime sa préoccupation face à l'interdiction des autorités marocaines à six jeunes sahraouis de prendre l'avion depuis l'aéroport d'Agadir vers la Grande Bretagne pour participer à une rencontre sur le Sahara occidental qui se tient du 5 au 18 août. Les étudiants ont été battus, leurs affaires personnelles confisquées. **8 août 2009** Londres, la représentation du Front Polisario en Grande Bretagne et en Irlande, a « *fermement* » condamné, l'interdiction par la police marocaine à six jeunes sahraouis de partir pour Londres, afin de prendre part à une rencontre sur le Sahara occidental, à l'invitation de l'organisation « *Talk together* ». Des étudiants des campements de réfugiés ont participé à cette rencontre. Le Prix « *Courage civil* » 2009 sera attribuée à la militante sahraouie des droits humains, Aminetou Haïdar en octobre. **23 août 2009** Au moins six personnes blessées et des domiciles saccagés à la ville occupée d'El Aaiun par les forces marocaines qui réprimaient une manifestation pacifique, souhaitant la bienvenue à la militante sahraouie des droits humains, Soultana Khaya, soignée en Espagne depuis mai 2007 à la suite d'une grave blessure à l'œil droit lors d'une répression sauvage d'une manifestation d'étudiants sahraouis à l'Université de Marrakech, et exprimant son soutien au défenseur sahraoui des droits de l'Homme, Ennaama Asfari. **31 septembre 2009** Les victimes sahraouies de violations des droits de l'homme commises par les autorités marocaines, sont de plus en plus nombreuses au Sahara occidental. Les milliers de plaintes, déposées au cours des quatre dernières années devant les tribunaux marocains, ne sont pas enregistrées ni traitées pour la raison officielle du manque de preuve. Néanmoins, aucune enquête n'a jamais été diligentée pour la recherche de preuve ou la vérification de plaintes. **19 août 2009** Une caravane d'aide humanitaire française pour les réfugiés sahraouis en Algérie a quitté Marseille via Oran en direction des campements de réfugiés sahraouis. **4 août 2009** *Le Monde* de mardi 4 août a été interdit au Maroc pour avoir publié un sondage sur le bilan sur le règne du Mohammed VI. De même, les deux derniers numéros de *TelQuel* et de *Nichane* – version arabe de *TelQuel* – ont été saisis par le ministère de l'Intérieur pour avoir publié ce sondage du *Monde* sur le bilan des 10 premières années du règne du roi Mohammed VI. **1^{er} septembre 2009** Tripoli, lors de la session spéciale de l'UA consacrée aux conflits en Afrique, M. Kadhafi a affirmé que l'unique solution possible à la question du Sahara occidental, passe par la voie d'un référendum sous les auspices de l'ONU, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination. Le président de la commission de l'UA, Jean Ping, dans son rapport présenté devant cette session spéciale, a déploré que le conflit du Sahara occidental soit « *toujours dans l'impasse* ». Il a parlé de l'insistance du Maroc pour qui sa propo-

sition d'autonomie est la seule base de négociations dans les pourparlers avec le Polisario. Les chefs d'États et de gouvernement de l'UA ont réaffirmé également leur appui aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui appellent à des négociations directes entre les deux parties (le Front Polisario et le Maroc) sans conditions préalables, en vue de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable devant permettre l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux principes de la charte des Nations unies. **3 septembre 2009** Une délégation d'élus français, de militants des droits de l'homme et d'associations humanitaires effectuent une visite et ont réceptionné les conteneurs de la caravane partie de Marseille. **4 septembre 2009** Stockholm, une délégation conduite par Mohamed Sidati, a pris part au séminaire organisé du 2 au 3 septembre à l'initiative du Parti Social Démocrate suédois, en présence des participants de différents continents (Asie, Afrique, Europe et Amérique Latine). Le séminaire portait sur l'Union Européenne, sa politique en matière de résolution de conflits et sur la coopération avec le monde en voie de développement. Une résolution a été adressée aux 27 ministres des affaires étrangères de l'UE. La Suède assure actuellement la présidence de l'UE. **8 septembre 2009** Le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. António Guterres, est arrivé à Alger pour effectuer une visite de cinq jours en Algérie et au Maroc. Pendant ce déplacement, il se rendra au Sahara occidental et dans les camps sahraouis de Tindouf. Il s'agit de la deuxième visite d'un Haut-commissaire des Nations unies dans les camps de Tindouf. La première avait été effectuée en 1976 juste après l'arrivée des réfugiés. M. Guterres a qualifié de « *vraiment dramatique* » la situation des réfugiés sahraouis au sud de l'Algérie et a souligné qu'ils se trouvent « *assez oubliés* » par la communauté internationale. « *Nous n'avons jamais de solution humanitaire pour des problèmes humanitaires. Les solutions sont toujours politiques* » a-t-il déclaré. M. Guterres, a annoncé l'octroi par le HCR d'une aide de 12 millions de dollars en faveur des réfugiés sahraouis, tout en soulignant que cette aide est insuffisante. Il a lancé « *un appel à la communauté internationale pour apporter un plus grand soutien à ces réfugiés à travers le HCR et les institutions de la Croix Rouge et du Croissant Rouge* ». Pour les échanges des familles sahraouies entre les campements et les territoires occupés, le HCR œuvrera à développer une formule par voie terrestre par l'ouverture, très prochaine-

ment, d'une route bitumée, et ainsi élargir davantage cette opération à la satisfaction des réfugiés sahraouis, a encore déclaré le responsable du HCR. **25 septembre 2009** Campements de réfugiés: Ouverture des travaux de la 9^e rencontre de la communauté sahraouie en Algérie. Une délégation des défenseurs sahraouis des droits humains venue des territoires occupés a participé à cette rencontre. Cette délégation, pour quelques jours dans les campements, a été reçue par le 1^{er} ministre et doit visiter des institutions sahraouies et les territoires libérés de la RASD. **14 septembre au 2 octobre 2009** Genève, 12^e Session du conseil des droits de l'homme. **23 septembre 2009** « *Violations des droits de l'homme au Sahara occidental* », thème d'un débat au Palais des Nations à Genève, organisé par France Libertés-Fondation Danielle Mitterrand. **5 octobre 2009** ONU, Début de la Quatrième Commission (Comité de Décolonisation). Audition des pétitionnaires sur le Sahara occidental. Ils appellent l'Onu à accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental. Une résolution adoptée par 146 voix pour, 2 contre (États-Unis et Israël) et 2 abstentions (France et Royaume-Uni) appelle les puissances administrantes à « *prendre des mesures efficaces pour protéger et garantir le droit inaliénable* » des peuples de ces territoires non autonomes sur leurs ressources naturelles, ainsi que « *le droit d'établir et de conserver leur autorité sur l'exploitation ultérieure de ces ressources* ». Une autre résolution, votée par 98 pays et qui a recueilli 50 abstentions, demande aux institutions des Nations unies à « *fournir des informations sur l'exploitation illégale des ressources naturelles, marines, notamment* ». **7 octobre 2009** Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a annoncé avoir informé le Conseil de Sécurité de son intention de nommer l'Égyptien Hany Abdel-Aziz comme représentant spécial pour le Sahara occidental et chef de la Minurso. **11 octobre 2009** Le Vice-ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud affirme lors d'une réunion avec le président du Parlement sahraoui : « *L'indépendance de l'Afrique reste tributaire de la décolonisation du Sahara occidental* ». **13 octobre 2009** L'ambassadeur du Mexique à Alger a réaffirmé le soutien « *constant* » de son pays au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. **21 octobre 2009** Alger, le sous-secrétaire d'États américain chargé des Affaires du Moyen-Orient réaffirme le soutien de l'Administration Obama au processus onusien pour le Sahara occidental. **25 octobre**

2009 Sit-in d'artistes internationaux devant le mur militaire marocain au Sahara occidental pour réclamer son démantèlement et sensibiliser l'opinion publique internationale autour de la décolonisation du Sahara occidental. **30 octobre 2009** Le Parti Social Démocrate suédois vote à son congrès la reconnaissance de la RASD et s'engage à respecter cette position quand il sera au pouvoir. **6 octobre 2009** Arrestation de cinq militants sahraouis des droits humains, dont Sidi Mohamed Daddach, au contrôle de la frontière entre le Sahara occidental et la Mauritanie; leurs passeports ont été confisqués et la Mauritanie interdite; Ils ont été relâchés et assignés à résidence surveillée. Le président Abdelaziz a interpellé le SG de l'ONU Ban Ki-moon. **7 octobre 2009** L'ONG américaine de défense des droits de l'Homme HRW affirme que « *les représentants locaux du ministère de l'Intérieur du Maroc refusent souvent la déclaration d'enregistrement d'une association lorsque ses objectifs ou ses membres déplaisent aux autorités* ». **8 octobre 2009** Arrestation de sept militants sahraouis des droits de l'Homme dont Brahim Dahanne, président de l'ASVDH, à l'aéroport de Casablanca, qui revenaient de leur 1^{er} visite aux campements de réfugiés sahraouis. Ils seront jugés par un tribunal militaire pour « *atteintes aux intérêts supérieurs de la nation* ». Le président sahraoui M. Abdelaziz a sollicité: Le Conseil de Sécurité des Nations unies, le Haut-commissaire des Nations unies aux Droits de l'Homme (HCDH), le président actuel du conseil de l'Europe, l'UA, pour la libération immédiate et sans condition des sept militants sahraouis enlevés et des autres militants sahraouis détenus. Il réitère la revendication d'élargir les prérogatives de la Minurso à la protection des droits de l'homme dans les territoires occupés. Le Gouvernement suédois s'est déclaré « *préoccupé* » par la situation des sept activistes sahraouis enlevés et assure un « *suivi* » continu de la question auprès du Gouvernement marocain et auprès de l'UE, a écrit le ministre suédois des Affaires étrangères, Carl Bildt, dans une lettre réponse au député Hans Linde. **24 octobre 2009** Vitry, Conférence sur « *Les violations des droits de l'Homme au Sahara occidental* ». Un appel exigeant la libération des détenus politiques sahraouis incarcérés au Maroc a été lancé à l'issue de la conférence. **Armement** Le Maroc a été, en 2008, le deuxième client de la France.

Sur vos agendas

35^e conférence de solidarité avec le peuple sahraoui qui se déroulera à Barcelone du 20 au 22 novembre 2009 sur le thème: « *L'autodétermination et le respect des droits de l'homme au Sahara occidental, un même combat* »

5 décembre 2009 Assemblée générale de l'association des Amis de la RASD

6 décembre 2009 Festival de la culture dans les campements

Conférence internationale des villes jumelées et des villes solidaires avec la RASD, qui se tiendra à Alger les **12 et 13 décembre 2009**, à l'invitation du Comité National Algérien de Solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS)

Marathon du Sahara en 2010, le 22 février, si vous avez envie de courir « *solidaire* » n'hésitez pas et renseignez-vous sur le site www.sahamarathon.org



En cette fin d'été, des concerts et des bonheurs avec Manu Chao

À la fin de l'été avec Manu Chao, de la fête de l'huma à Nice en passant par Limoges, Le Mans et Grenoble, nous avons aux côtés de Manu Chao dans chacun de ses concerts témoigné de notre solidarité avec le peuple sahraoui, avec tables de presse et présence sur scène!
Un vrai bonheur !

Merci et bravo Manu Chao



ADHÉSION ET ABONNEMENT 2010

Vous êtes adhérent, vous recevez régulièrement notre journal...

L'année 2010, l'année de l'affirmation renouvelée de l'intacte détermination des Sahraouis à obtenir leur droit à s'autodéterminer et à être indépendants, mérite tout votre engagement !

Aussi dès ce journal reçu pas d'hésitation !

Renouvelez votre adhésion, votre abonnement

Adhérez pour la première fois et aidez-nous, en vous abonnant, à faire vivre ce journal qui donne régulièrement les infos sur la question du Sahara et sur les solidarités en France.

Suite à son voyage dans les campements sahraouis, Manu Chao les salue chaleureusement sur son site et nous invite à mieux les connaître et à ne jamais les oublier.

www.manuchao.net/news/free-saharawi/index.php

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD
356, rue de Vaugirard 75 015 Paris

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont, Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz, Matthieu Liégeois.**

Photographes : **Alain Aumont, Colette Blais,**

Monique Sanchez, Michèle Decaster.

Mise en page : **Matthieu Liégeois**

Imprimé par Triskel Média

décembre 2009 « dépôts légal »
n° 148/149

prix de l'abonnement : 14 euros

Numéro de commission Paritaire : **1110 G 87902**

Numéro d'ISSN : **0150-262X**

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €
Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2010 : 14 €, 22 € ou 66 €
Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à
(Pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19 303 94 K PARIS

AARASD 356 Rue de Vaugirard 75 015 Paris

LE GOUVERNEMENT MAROCAIN EMPRISONNE DES DÉFENSEURS
SAHRAOIS DES DROITS DE L'HOMME



النظام المغربي يعتقل مدافعين صحراويين عن حقوق الانسان



ALI SALEM TAMEK



BRAHIM DAHANE



AHMED NAGERI



IDAGJA LACHGARE



SALEH LOUBBIHI



YANDIH ETTARROUZI



RACHID SEGHAHER

Éxigeons leur libération immédiate

7 prisonniers politiques au cœur des contradictions du pouvoir marocain

Les grandes organisations des droits de l'homme ont dès à présent dénoncé leur situation. Amnesty-Londres dans une déclaration du 6 novembre, les considère comme des prisonniers d'opinion et appelle à leur remise en liberté immédiate et sans condition. De même human Rights Watch, dénonce l'interdiction faite aux Sahraouis de rencontrer des étrangers. En Allemagne, le groupe parlementaire du parti Di Linke, appelle à leur libération et demande à son gouvernement de réagir. De nombreux eurodéputés se sont associés à ce type d'interpellation. En Espagne, toute la société se sent mobilisée autour d'eux et maintenant autour d'Aminetou... Des congressman américains ont également envoyé un message de protestation à Barak Obama. Le Front Polisario ne reste pas non plus inactif, tant avec des démarches auprès du secrétaire général que des membres du conseil de sécurité, rencontre avec le ministère espagnol des affaires étrangères.

www.libertadpresospoliticossaharauis.com